Image not found or type unknown

Refus report audience tribunal instance

Par **Olivier Grangier**, le **14/04/2017** à **15:37**

Bonjour,

Suite à une contestation dans le domaine d'une affaire de surendettement, ma femme et moi-même avons été convoqué par le tribunal d'instance. La date de la convocation (24/04) tombe durant les vacances scolaires et nous n'avons pas trouvé de solution de garde pour nos enfants, raison pour laquelle nous avons effectué une demande de report d'audience. Hier, le tribunal nous a contacté pour nous annoncer que la demande de report avait été rejetée. De plus, j'ai expliqué à la personne (greffe ?) que j'avais subi une intervention chirurgicale cette semaine suite à une main cassée (accident de sport). J'ai un certificat d'arrêt de travail de durée indéterminée. Après m'avoir mis en attente quelques minutes, la personne m'annonce que je peux faire déplacer uniquement ma femme et lui signer une procuration. Le dossier est assez complexe et concerne des éléments qui demandent la présence de ma femme et moi-même. Que puis-je faire pour insister et faire valoir mon droit à un report d'audience ?

Merci d'avance pour vos réponses.

Par **Visiteur**, le **14/04/2017** à **15:39**

Bonjour, avez vous demandé le report dans le délai imparti ? 1 mois me semble t'il ?

Par **Olivier Grangier**, le **14/04/2017** à **16:04**

Bonjour, nous avons fait la demande le 7 avril, dès avoir pris connaissances des contraintes. Mais mon accident a eu lieu le weekend dernier et il me semble que cela devrait être suffisant pour demander un report (circonstance exceptionnelle).

Par **Tisuisse**, le **15/04/2017** à **08:15**

Bonjour,

Vous prenez un avocat et, lui, fera le nécessaire non seulement pour faire reporter l'audience mais pour défendre votre dossier de surendettement car vos créanciers, en face, auront leurs

avocats.

Par **Olivier Grangier**, le **15/04/2017** à **08:30**

Bonjour,
J'ai appelé hier un avocat basé dans le pays de Gex. Il m'a dit ne rien pouvoir faire pour reporter l'audience (les juges sont tout puissants - selon ses dires). Pourriez-vous me conseiller un bon avocat basé dans le pays de Gex ?

Par **Tisuisse**, le **15/04/2017** à **09:04**

2 solutions :
- vous demandez au greffe du tribunal la liste des avocats,
- vous posez cette question au Bâtonnier, le patron des avocats.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés